

**PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA REDEVABILITE
POLITIQUE ET ECONOMIQUE : MONITORING CITOYEN DES
POLITIQUES PUBLIQUES PAR LES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION - PRESIMETRE**

**Evaluation Finale pour la période 2017-2021 et capitalisation des bonnes
pratiques**

Termes de Référence

Juin 2021

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Diakonia est une ONG Suédoise de développement qui travaille avec les partenaires au niveau local pour obtenir des changements structurels au profit des populations défavorisées. La vision de Diakonia est que « Chaque être humain puisse vivre une existence digne dans un monde juste et durable ». Pour ce faire, sa mission est de contribuer à changer les structures politiques, économiques et sociales injustes qui engendrent la pauvreté, l'oppression et la violence. Elle fonde sa stratégie d'intervention sur l'approche basée sur les droits et la stratégie du changement qui correspondent à sa vision de la manière dont la participation des citoyens, la non-discrimination, la transparence, et l'imputabilité doivent être prises en compte dans les politiques et stratégies de développement.

Pour réussir sa stratégie d'intervention notamment celle de 2016-2020, Diakonia a développé des programmes autour des axes suivants : droits humains, démocratie, équité-genre, justice économique et sociale, résilience et préparation face aux situations d'urgence ou de catastrophes naturelles. Ainsi, le programme Présimètre a vocation de contribuer à la mise en œuvre de trois (3) des axes précités à savoir : Démocratie, Droits humains et Genre.

Le programme PRESIMETRE est un programme de renforcement du suivi citoyen des politiques publiques. Il fait suite au programme Démocratie, Droits Humains et Genre (PDDHG) qui a été mis en œuvre au Burkina Faso à l'initiative du bureau pays de juillet 2012 à juin 2016 et au Programme d'Appui au Processus Electoral mis en œuvre de Juin 2015 à Mars 2018. Sa dénomination « Prési-mètre » vient de la contraction de Président et de mètre (unité de mesure) parce que bâtie autour du référentiel qu'est le projet de société du Président du Faso, ainsi que du PNDES, et parce que suivant régulièrement l'évolution des indicateurs de performance de ce référentiel national. Il désigne le nom du programme et s'appuie sur une plateforme technologique www.presimetre.bf connue également sous le nom de Présimètre. En même temps donc qu'il est une trame du programme de redevabilité, il est un outil de mesure des performances de mise en œuvre des politiques publiques. La plus-value de ce dynamisme est assurée par une plate-forme interactive baptisée www.presimetre.bf offrant un champ d'actions variées aux populations et gageant également d'une mémoire collective pérenne grâce aux avantages qu'offrent les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Toutes les actions entrant dans le cadre du programme visaient à renforcer la redevabilité politique et socio-économique de la puissance publique et à instaurer un monitoring citoyen des politiques publiques à travers les technologies de l'information et de la communication. Le Programme a une vocation programmatique impliquant l'action conjuguée des Organisations de la société civile pour garantir des institutions fortes et une démocratie participative. Il est financé par l'Ambassade de Suède, l'Union Européenne et le Bureau de la Coopération Suisse. Le Programme PRESIMETRE est mis en œuvre avec la collaboration de 15 partenaires de la société civile et chacun développe dans son domaine des actions en lien avec la redevabilité et l'imputabilité en incluant une perspective de participation égalitaire des hommes et des femmes. Aussi, faut-il le souligner, les femmes et les jeunes sont des groupes cibles spécifiques dans ce programme et des actions ont été menées pour favoriser leurs contributions actives. La zone d'intervention du programme est l'ensemble du territoire et particulièrement les zones de concentration des activités des partenaires du programme.

Il est à noter que deux évaluations ont été conduites dans le cadre du Programme : Une évaluation à mi-parcours réalisée au cours du premier trimestre 2019 et une mission « Result Oriented Monitoring » (ROM) commanditée par l'Union Européenne en février 2020.

La présente offre vise la réalisation de l'évaluation finale du programme et la capitalisation des bonnes pratiques. Elle concerne la période de janvier 2017 à juin 2021.

2. BUT DE L'EVALUATION ET DE LA CAPITALISATION

Le but de l'évaluation et de la capitalisation est de :

- ✓ Établir la situation des projets soutenus par le programme Présimètre ainsi que la qualité de la démarche de planification au cours de la période 2017-2021 ;
- ✓ Mettre en évidence les principaux résultats atteints ;
- ✓ Capitaliser les approches/expériences réussies implémentées durant cette phase ;
- ✓ Tirer les leçons pour améliorer les pratiques dans les futures interventions et formuler les recommandations majeures susceptibles d'orienter la prochaine phase du programme.

3. OBJECTIFS ET PORTEE DE L'EVALUATION ET DE LA CAPITALISATION

Globalement, l'objectif consiste à évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité du programme Présimètre à travers les différents projets mis en œuvre par Diakonia et ses partenaires locaux et capitaliser les meilleures pratiques qui ont été développées. Il s'agira en outre d'apprécier la prise en compte du genre et des jeunes dans le programme et de se projeter sur les perspectives.

Tout ceci en vue de contribuer non seulement à l'ancrage démocratique et à la bonne gouvernance au Burkina Faso, mais aussi à assurer la pertinence du programme en phase avec les citoyens, les stratégies de Diakonia et de ses partenaires techniques et financiers.

Spécifiquement et à la lumière des évaluations précédentes, il s'agira de :

3.1 Au niveau de la pertinence :

Analyser la pertinence du Programme au regard du contexte socio-politique au moment de sa conception et actuellement.

- ✓ En quoi, le Programme s'est-il inscrit dans les priorités nationales telles que définies dans le PNDES et les politiques sectorielles ?
- ✓ Le contenu et les méthodes des différents projets des partenaires de mise en œuvre correspondaient-ils aux attentes/besoins des bénéficiaires (hommes/femmes/jeunes) et de toutes les parties prenantes ?
- ✓ Le programme a-t-il su s'adapter aux besoins des bénéficiaires qui ont changé au cours de la mise en œuvre ?
- ✓ Le Programme était-il bien approprié par les bénéficiaires pour atteindre l'objectif général poursuivi ?
- ✓ Le programme Présimètre était-il pertinent au regard de la stratégie 2016-2020 de Diakonia ?
- ✓ Le programme a-t-il pu répondre aux besoins et atteintes des bénéficiaires en lien avec l'évolution de son contexte de mise en œuvre ?

3.2 Au niveau de l'efficacité :

Identifier le niveau d'atteinte des résultats et objectifs du programme après 05 ans de mise en œuvre.

- ✓ Quels sont les résultats et objectifs atteints au niveau agrégé et par partenaire de mise en œuvre ?
- ✓ Evaluer l'efficacité des stratégies d'intervention, développées et mises en œuvre à travers les projets des partenaires. En quoi cela a permis d'atteindre les résultats et objectifs visés ? Quels sont les changements induits par le programme ? Ces changements bénéficient-ils aux hommes / femmes / jeunes équitablement ? Les bénéficiaires du programme, ont-ils pris conscience de la nécessité de la redevabilité autant que les non bénéficiaires ? Le programme a-t-il induit des changements chez les gouvernants en termes de mise en place et d'animation de mécanismes de redevabilité ? Le programme a-t-il renforcé le fonctionnement du système de redevabilité par secteur et globalement ?
- ✓ Relever le degré de satisfaction des bénéficiaires et la visibilité par rapport aux interventions du programme ;
- ✓ Apprécier le niveau de synergie des partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du programme et identifier les bonnes opportunités ratées en vue de non seulement augmenter l'efficacité des activités mais aussi de renforcer le système de redevabilité concerné ;
- ✓ Analyser l'efficacité des activités de renforcement des capacités fournies par Diakonia. Sur quelle échelle d'autonomisation se situe actuellement chaque partenaire après 05 ans de mise en œuvre ? Quelles appréciations peut-on faire de la performance de chaque partenaire au cours de la période de mise en œuvre du programme ? Les partenaires ont-ils les capacités suffisantes pour produire des changements durables ?
- ✓ Mesurer le niveau de prise en compte des thématiques transversales d'intervention de Diakonia notamment le genre, la gestion des conflits et l'environnement dans l'implémentation des projets des partenaires et leurs impacts dans l'atteinte des résultats et objectifs du programme ;
- ✓ Analyser en quoi la composition du personnel de Diakonia, ses rôles et ses effectifs sont suffisants ou non pour assurer un suivi / renforcement qualitatif du développement organisationnel des partenaires, des résultats de projet et de la conformité financière et administrative.

3.3. Au niveau de l'Efficienc

Evaluer l'utilisation efficiente des ressources mises à disposition pour l'atteinte des résultats et objectifs visés.

- ✓ La stratégie proposée par le programme Présimètre a-t-elle permis d'atteindre les objectifs visés avec des ressources utilisées adéquatement ?
- ✓ Quelle est la qualité de la gestion quotidienne en ce qui concerne la planification et la mise en œuvre des actions ?
- ✓ Quelle est le degré de respect des échéances face aux bailleurs ?
- ✓ Les ressources financières et humaines telles que réparties entre Diakonia et les partenaires de mise en œuvre étaient-elles suffisantes et adaptées ? Y a-t-il des points de surcoûts, des sous consommations, d'utilisation à des objectifs autres que ceux du programme ou de pertes de ressources ?
- ✓ Quels sont les partenariats / synergies qui ont été développés et ont permis d'atteindre des résultats plus importants et substantiels ?

3.4. Au niveau des effets et impacts du Programme

- ✓ Quels sont les changements observés dans le cadre du Programme ?
- ✓ Quels sont les effets attendus qui sont observés ?
- ✓ Quels sont les effets inattendus du Programme qui sont survenus ?
- ✓ Quels sont les impacts produits par le programme en termes de changements de comportement, de mentalité, des attitudes des bénéficiaires ?
- ✓ Quelles sont les retombées de l'action à moyen et long terme ?

3.5. Au niveau de la Durabilité

- ✓ Les effets observés du Présimètre vont-ils survivre après le programme ?
- ✓ Les mécanismes mis en place par le Présimètre sont-ils viables ?
- ✓ Quelles sont les leçons apprises et les bonnes pratiques qui peuvent être capitalisées et partagées-?
- ✓ Les actions de renforcement des capacités ont-elles permis le transfert de compétences aux partenaires pour poursuivre efficacement leur travail ?
- ✓ Est-ce que les synergies créées entre les bénéficiaires se poursuivront par la suite ? Est-ce qu'elles facilitent même la durée des effets espérés dans le temps ?

Il s'agira également de proposer des recommandations assorties d'un plan d'actions pour la prochaine phase du Présimètre. Les propositions se fonderont sur l'analyse de la performance des contributions du Présimètre à la redevabilité sociale dans les secteurs et domaines soutenus et de la nécessité de les poursuivre, améliorer, réduire ou laisser tomber dans le futur. Pour cela, elles tiendront en considération aussi ce que d'autres initiatives soutiennent pour assurer une valeur ajoutée du Présimètre.

4. APPROCHE ET METHODES DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNEES

En tenant compte des 2 évaluations précédentes, les consultants devront décrire et justifier, dans l'offre technique, une approche / méthode appropriée pour la collecte des données. Celle-ci devra être basée sur les questions d'évaluation. Les consultants devront prendre en considération les mesures appropriées pour la collecte de données dans les cas où des problèmes sensibles ou confidentiels sont abordés.

Au démarrage, une première réunion de cadrage entre l'équipe de consultants et Diakonia permettra de mieux définir le cadre de mise en œuvre de la consultation et d'arrêter un calendrier définitif de travail. L'équipe de consultants effectuera ensuite tous les travaux de recherche documentaire à travers diverses sources et/ou auprès des diverses entités spécialisées dont les différents Ministères, les parties prenantes notamment les partenaires du programme, les faitières d'OSC, les bailleurs de fonds du programme, Diakonia, les bénéficiaires directs du programme mais surtout à partir du document de projet de chacun des partenaires. Ils collecteront les données auprès de chaque partenaire d'intervention du programme. Les évaluateurs s'assurent qu'une approche prenant en compte le genre

est utilisée dans la sélection des personnes interrogées, surtout au niveau des bénéficiaires. Ils devront tenir compte d'un échantillon qui les amène à collecter les données dans les provinces et régions.

L'étude utilisera des outils et des méthodes adaptés afin de présenter des résultats désagrégés par sexe et par âge dans la perspective de formuler des recommandations spécifiques.

5. CALENDRIER ET LIVRABLES

Pour la présente mission, les consultants et/ou cabinets devront proposer un calendrier et un plan de travail dans l'offre. Il est expressément attendu les livrables ci-après :

- ✓ un compte rendu de la réunion de cadrage entre le Consultant ou cabinet et Diakonia Burkina Faso ;
- ✓ un rapport provisoire contenant les conclusions préliminaires dans un délai de six semaines à compter du début du contrat ;
- ✓ un compte rendu de la rencontre de restitution de l'évaluation/capitalisation impliquant Diakonia, les PTFs, les partenaires et le Consultant/cabinet. A cette rencontre seront présentés les résultats de l'évaluation / capitalisation en vue de sa validation ;
- ✓ un rapport final intégrant les amendements et commentaires de Diakonia-Burkina Faso.

Le rapport final de l'évaluation qui ne doit pas dépasser **40 pages**, annexes non comprises sera rédigé en français et doit avoir une structure claire suivant le format de rapport convenu avec Diakonia. Un résumé exécutif de 2 pages maximum doit être inclus ainsi qu'un bilan du cadre logique du programme en annexe. Les consultants soumettront le rapport final par courrier électronique à l'équipe Présimètre au bureau de Diakonia-Burkina Faso et en copies dures au secrétariat de Diakonia-Burkina Faso.

Un document de capitalisation sera extrait et reproduit en 100 exemplaires en papier glacé. Le document doit également respecter la charte graphique de Diakonia et de ses partenaires techniques et financiers ainsi que les standards de qualité.

6. PROFIL ET QUALIFICATIONS

Chaque expert devra justifier d'au moins :

- ✓ Un diplôme universitaire Bac+5 dans son domaine,
- ✓ Avoir au minimum cinq ans d'expérience professionnelle,
- ✓ Avoir une expérience avérée dans la conception de méthodologies pour la recherche, la rédaction de documents d'analyse sur les questions sociales et politiques, d'analyse de la situation ou d'autres types de recherche ;
- ✓ Avoir une grande capacité à travailler en équipe ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance des politiques publiques, des droits humains, démocratie et développement, questions de redevabilité ;
- ✓ Démontrer d'une excellente maîtrise d'outils de consultation participatifs surtout avec les acteurs de la société civile et de l'analyse de données quantitatives et qualitatives ;
- ✓ Avoir une expertise sur l'approche de gestion axée sur les résultats (GAR) ;
- ✓ Avoir des compétences et expériences dans des missions d'évaluations similaires plus spécifiquement des projets de développement mis en œuvre avec des organisations de la société civile y compris dans des zones sensibles aux conflits-crisis ;
- ✓ Avoir une expérience antérieure dans la coordination des enquêtes sur les droits humains, de démocratie et la redevabilité ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance des méthodes et stratégies d'intervention des ONG (Organisation Non Gouvernementale) œuvrant dans les droits humains.
- ✓ Avoir une bonne capacité d'analyse tenant compte du genre et de la prise en compte de la jeunesse.

Dans le cadre d'un regroupement de consultants, une personne doit être désignée en tant que chef d'équipe à qui incombera la responsabilité globale du processus de l'évaluation. Pour les cabinets, il sera désigné un Chef de mission. Le chef d'équipe et/ou de mission doit avoir de l'expérience en matière de direction de travaux de révision / évaluation. Un CV doit être inclus pour chaque membre de l'équipe. Il doit contenir une description complète des qualifications et de l'expérience professionnelle du consultant. Les consultants doivent être indépendants de l'objet de l'évaluation et de la capitalisation et n'avoir aucun intérêt dans les résultats de l'évaluation. Il sera aussi important que l'équipe possède une

réelle compétence dans le domaine du genre : de l'intégration du genre, de la participation des femmes, des obstacles à celle-ci au Burkina Faso.

7. ROLES ET RESPONSABILITES

Les consultants organiseront la logistique, la réservation des entretiens, la préparation des visites et les mesures de sécurité nécessaires. Le consultant est responsable de l'impôt sur le revenu ainsi que des assurances de voyage. Les frais de voyage et d'hébergement seront à la charge du consultant et sont inclus dans le budget soumis. Le consultant est tenu de signer et de suivre le code de conduite de Diakonia. Le consultant doit également suivre la politique de sauvegarde de l'enfance de Diakonia si les enfants sont impliqués d'une manière ou d'une autre pendant la mission.

8. COMPOSITION DES DOSSIERS

Conformément à la procédure de Diakonia, les offres techniques et financières doivent être envoyées, sous plis fermés en 03 exemplaires dont un original sur clé USB, au bureau de Diakonia-Burkina Faso. Le dossier devra comporter :

- ✓ Une offre technique comprenant : une compréhension claire des TDRs, une note méthodologique détaillée expliquant l'approche proposée, un chronogramme d'exécution ; les outils proposés pour la collecte de données ; les expériences antérieures (attestations de bonne fin) du cabinet et des consultants, les CV des consultants (e) ; les attestations fiscales et cotisantes à la CNSS du cabinet/consultant.
- ✓ Une offre financière détaillant le taux journalier de la consultation. Les coûts liés aux voyages et séjours hors de Ouagadougou sont à la charge des Consultants. Les personnes dont les CV ont été fournis dans les offres seront celles qui participeront obligatoirement à l'exécution de la mission dans le cas où votre offre est retenue.

9. DATE ET DEPOT DES OFFRES

Les cabinets ou les consultant(e)s intéressés devront déposer au siège de Diakonia les offres ainsi constituées sous pli fermé portant la mention « Soumission à l'appel d'offre sur l'Evaluation finale et la capitalisation de bonnes pratiques du Programme Présimètre 2017-2021 » L'offre devra inclure une clé USB contenant les fichiers des propositions techniques et financières ainsi que les autres documents et déposée au plus tard le vendredi 16 Juillet 2021 à 12 heures. Le bureau de Diakonia est situé à la Patte d'oie derrière la station Shell Ouaga inter, tél : 25 38 01 31/ 25 38 01 32.

10. DOCUMENTATION UTILE

Diakonia mettra à la disposition des consultants la documentation non exhaustive suivante :

- ✓ Description de l'action du Présimètre ;
- ✓ Contrats de subvention / conventions entre Diakonia et les 3 PTF ;
- ✓ Comptes-rendus des Comités de pilotage du Présimètre ;
- ✓ Rapports annuels des 15 bénéficiaires du Présimètre sur la période 2017-2020 ;
- ✓ Evaluation à mi-parcours du Présimètre du 1er trimestre 2019 ;
- ✓ Result Oriented Monitoring (ROM) de l'UE de mars 2020.